

COMMENT SOUSCRIRE EN LIGNE CHEZ VILLAGES VIVANTS?







VOUS POUVEZ SOUSCRIRE...

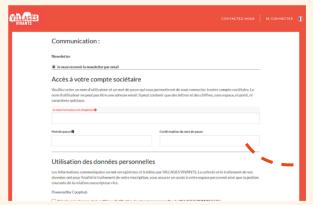
POUR VOUS En tant que particulier POUR VOTRE
ENTREPRISE OU
ASSOCIATION

POUR VOS PROCHES

Pour les titres participatifs uniquement.

ETAPE PAR ETAPE

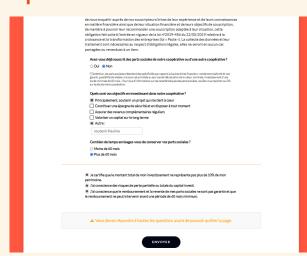
1 | CRÉER UN COMPTE SUR LA PLATEFORME



Coophub est notre plateforme de souscription sécurisée (villagesvivants.coophub.fr) qui a été développée par des coopératives d'énergies renouvelables en France et en Belgique.

Vous devez indiquer vos coordonnées, créer votre nom d'utilisateur (différent de votre adresse mail) et un mot de passe.

2 | CHOISIR VOTRE PRODUIT & RÉPONDRE AU FORMULAIRE DE COMPRÉHENSION



Choisir des parts sociales (pour devenir sociétaire) ou des titres participatifs (pour devenir épargnant solidaire). Une fois la première souscription réalisée, vous pouvez toujours souscrire l'autre produit souhaité par la suite.

Pour s'assurer de votre bonne compréhension des caractéristiques de chaque produit financier (des parts sociales ou des titres participatifs) veuillez répondre au questionnaire.

Cliquez sur envoyer.

3 | CHOISIR LE NOMBRE DE PARTS SOCIALES OU TITRES PARTICIPATIFS SOUHAITÉS



Pensez bien à consulter les conditions et le DIS avant de cocher les cases.

Puis, cliquez sur validez.

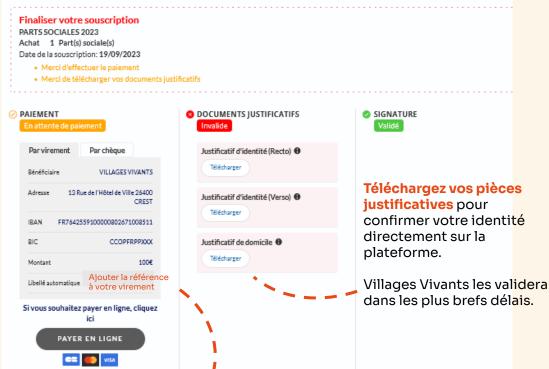
4 | AJOUTER LE CODE SMS REÇU



Ajoutez le code reçu par SMS dans la rubrique « CODE SMS » pour réaliser la signature électronique.

Bien penser à cliquer sur « SE CONNECTER », en bas de votre écran, pour finaliser votre souscription.

5 | RÉALISER LE PAIEMENT ET TÉLÉCHARGER VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES



Réaliser le paiement de vos parts ou titres soit :

- en ligne
- par virement au RIB apparaissant directement dans votre espace
- par chèque, à l'ordre de la SCIC SA Villages Vivants.